

# DES Nouvelles du C.A.

N° 323, 30 novembre 2005, Volume 3, n° 2

## PROGRAMMES INTÉGRÉS SECONDAIRE-COLLÉGIAL — BILAN D'IMPLANTATION

Encouragé par la perspective de contrer le décrochage scolaire d'une portion de jeunes et pour valoriser la filière de la formation professionnelle et technique, le Cégep était partenaire de commissions scolaires pour offrir une formation professionnelle et technique intégrée dans les secteurs de l'électronique et du génie mécanique.

Essentiellement basés sur la conjugaison des parcours aux deux ordres, les programmes permettaient de compléter une formation intégrée du secondaire au collégial en cinq ans plutôt que sept. Dans le même cursus, l'étudiant pouvait obtenir trois diplômes : après deux ans, son Diplôme d'études secondaires (DES), après deux ans et demi, son Diplôme d'études professionnelles (DEP), puis, deux ans et demi plus tard, son Diplôme d'études collégiales (DEC).

Pour prendre une part active dans ce programme expérimental qui visait le maintien aux études et le développement des compétences dans des secteurs clés de l'économie au sein de petites et moyennes entreprises, le Vieux Montréal accueillait les premiers étudiants de cette cohorte au tout début de l'an 2000, à la session d'hiver. Le Cégep a reçu quelque 60 étudiants dans le cadre de cette filière de formation depuis ce temps.

Le programme a fait ses preuves au plan du maintien aux études des élèves. En effet, [il] a permis à plus de 23 jeunes, qui n'auraient peut-être pas poursuivi d'études postsecondaires, de persévérer et d'obtenir un diplôme dans un programme collégial. « [...] le taux de diplomation des élèves inscrits dans les programmes intégrés secondaire-collégial (75 %), se démarque très avantageusement de celui des élèves provenant des cohortes régulières » (33 % à 57 % taux de diplomation dans les temps requis), selon le rapport déposé.

Toutefois, après cette première expérimentation les intervenants sont d'avis que l'absence des ressources nécessaires pour appuyer le développement de la pédagogie particulière à ce type de filière ainsi que de repères administratifs, organisationnels et budgétaires adaptés met en péril la poursuite de ce programme.

Tout en estimant ces profils pertinents, les membres du consortium partagent le constat que les défis relevant du financement et de l'organisation scolaire sont trop nombreux. Difficultés de recrutement, bris de cohortes, mode de financement inadéquat, irrégularité des admissions et soutien trop peu manifeste du Ministère, sont parmi les défis à relever pour poursuivre l'expérience. En appui, le bilan cite le Conseil supérieur

de l'éducation (2004): « Si les projets de cette nature sont rares, on peut constater que c'est précisément parce que leur mise en œuvre pose de sérieuses difficultés. »

La Commission de l'évaluation de l'enseignement collégial recevra le bilan d'implantation déposé et viendra visiter le Collège à ce sujet, ce qui renouvellera peut-être l'intérêt pour ce type de filière.

## **MISE EN ŒUVRE DES ORIENTATIONS DE LA RESTRUCTURATION ADMINISTRATIVE**

En ce qui concerne les travaux de mise en œuvre des orientations relatives aux nouveaux rattachements de services, il est résolu que le service de placement et le Centre carrière sont désormais rattachés à la Direction des services aux étudiants tandis que le recrutement est rattaché au service de l'Encadrement scolaire.

Pour ce qui est du regroupement de la formation continue et de la formation aux entreprises, l'adoption est reportée à la prochaine assemblée du Conseil, en février prochain. Notamment, la commission des études est appelée à donner bientôt son avis et le comité des relations de travail des enseignants doit aussi être consulté vu la nature de cette question.

Rappelons que, comme le voulait l'objectif placé au plan de travail du Cégep en 2004-2005, un comité chargé d'étudier le modèle organisationnel du regroupement de la formation continue avec la formation aux entreprises a été mis sur pied. Ce comité recommande que les deux services soient jumelés, pour amalgamer les actions des deux services, alléger certains processus et assurer un positionnement stratégique pour le développement de l'offre de services de formation tout au long de la vie.

Sous la responsabilité de la directrice actuelle de la Formation aux entreprises, madame Martine Blache, ce nouveau service porterait une nouvelle appellation, à déterminer, rendant compte de la conception actualisée de la formation continue au cégep du Vieux Montréal.

## **MAISON DU PRÊT D'HONNEUR**

Mettre en vente la maison du prêt d'honneur pour éviter de mettre en péril la mission fondamentale du Collège, tout en recherchant activement et en concertation des solutions autres qui pourraient permettre d'assurer du logement de qualité et dans un milieu sécuritaire et propice aux études, tel est le sens de la décision prise lors de cette séance du Conseil.

L'association des étudiants résidants a fait une présentation respectueuse, organisée et touchante, explicitement appréciée des membres du Conseil. Celle-ci permettait

d'entendre à tour de rôle des résidants venus exposer les motivations de leur attachement à la Maison. Elle faisait suite à l'exposé de situation détaillé présenté par la direction générale au nom du conseil de direction du Collège, documents historiques et financiers à l'appui. Un communiqué diffusé à l'ensemble de la collectivité collégiale, reprend en synthèse les différents éléments d'analyse ayant mené à la recommandation de la vente. (voir lien à la fin de cette rubrique, au besoin)

Pour mémoire, rappelons que la décision de vendre la résidence étudiante, est apparue comme très difficile mais aussi comme la seule décision responsable dans les circonstances actuelles. En effet, pour toutes sortes de raisons hors du contrôle du Collège, le déficit accumulé de quelque 1,8 M \$ constitue un risque pour l'exercice de la mission fondamentale, puisqu'il doit être imputé au budget de fonctionnement du Collège.

Dans ce même communiqué, par ailleurs, on peut lire que « Le Cégep a déjà informé les résidants de la Maison du Prêt d'honneur que, même si la résidence était mise en vente, tous les baux déjà signés seront respectés et qu'ainsi tous les résidants actuels pourront conserver leur appartement pour toute la durée de la session de l'hiver 2006. Dès l'hiver prochain, le Cégep mettra en place un programme de soutien permettant à tous résidants qui le désireront d'être accompagnés dans leurs démarches de relocalisation. »

Actuellement, quelque 195 étudiants logent, seuls ou en cohabitation, dans les 177 unités de la résidence étudiante située au 1, boulevard René-Lévesque, coin Saint-Laurent.

Communiqué diffusé à l'ensemble de la communauté, le vendredi 25 novembre 2005 : [http://www.cvm.qc.ca/communiqués/maison\\_pret\\_honneur.pdf](http://www.cvm.qc.ca/communiqués/maison_pret_honneur.pdf)

## **TRANSFERTS FÉDÉRAUX À L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE**

La résolution adoptée vise à « appuyer la demande du gouvernement du Québec pour que soient augmentés les transferts fédéraux à l'éducation postsecondaire et [à] réclamer du gouvernement du Québec qu'il alloue au réseau collégial 40 % des sommes qui lui seront versées par le fédéral ».

Il s'agit d'une résolution type, sujette à adoption par tous les cégeps du Québec. Le 40 % réclamé du gouvernement du Québec correspond en fait à la part actuellement dévolue aux cégeps dans le budget québécois de l'enseignement postsecondaire.

Sous-financés depuis plusieurs années, les cégeps évaluent leurs besoins récurrents à 245 M \$. Selon un scénario de répartition entre les régions administratives et les cégeps, à l'échelle du cégep du Vieux Montréal, les transferts fédéraux correspondraient à quelque 9 M \$, ce sur les 74, 5 M \$ prévue pour la région métropolitaine de Montréal.

## **RAPPORT FINANCIER 2004-2005**

Pour la première fois depuis plusieurs années, le Cégep présente cette année un déficit d'opération, de 187 766 \$.

En effet, les surplus enregistrés par la formation continue et la formation aux entreprises, de l'ordre de 415 000 \$, et par les entreprises autofinancées, de 397 000 \$ environ, couvrent 812 000 \$ du déficit enregistré au fonctionnement du Collège, lequel s'élève cette année à près de 999 000 \$. Le Cégep fera donc appel à son solde de fonds pour une somme de 187 766 \$, afin de combler le déficit en question.

Parmi les événements majeurs de l'an passé, la grève étudiante qui a duré 6 semaines on s'en souvient, aura occasionné des coûts de quelque 152 550 \$. Les frais sont liés à la sécurité, à la location de locaux, etc. Par ailleurs, des pertes sont enregistrées au chapitre des activités commerciales du Collège : magasin scolaire, et centre sportif, principalement.

Parmi les bonnes nouvelles, on note qu'en trois exercices financiers seulement, soit depuis le 30 juin 2002, les efforts collectifs ont permis de gérer de façon plus rigoureuse la masse salariale des enseignants, connue comme « l'enveloppe 2A ». L'équivalent de plus de 23 postes d'enseignants à temps complet a ainsi pu être récupéré parmi les 417, 74 qui étaient alloués cette année au Collège. Alors que la sur-embauche était de 19,3 ETC en 2002, on en est maintenant à une situation dite de sous-embauche, de 4,05 ETC. (E.T.C. : Équivalent Temps Complet)

## **VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR 2005-2006**

Nommée par suite d'appel d'offres pour une période de 5 ans lors de l'assemblée du Conseil du 27 avril dernier, la firme agissant comme vérificateur externe du Collège est soumise à re-confirmation annuelle de son mandat. Le bureau des comptables agréés Raymond, Chabot, Grant, Thornton est donc reconduit à titre de vérificateur externe du Cégep. Rigueur, clarté, honnêteté, compréhension des réalités du Collège, qualifient le travail de cette firme, souligne la directrice des services financiers, madame Nancy Duncan.

## **PLAN DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE**

Des avis en provenance de l'interne et de l'externe ont été reçus pendant la phase de consultation de l'automne. Jugés de grand intérêt par l'équipe conseil, on estime qu'ils contribueront à faire de ce plan le reflet d'une vision partagée quant à l'avenir du Vieux Montréal pour les cinq prochaines années.

## NOMINATIONS

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Gérald Lizée, retraité de l'appareil administratif de l'Uqàm, est reconduit à la présidence du Conseil. Monsieur Stéphane Desautels souhaitant, pour sa part, être remplacé à la vice-présidence pour des raisons professionnelles et personnelles, c'est monsieur Michel Brunet, directeur adjoint du Centre local d'emploi Saint-Alexandre qui a été élu vice-président. Rappelons qu'en vertu des règles du Conseil, la présidence et la vice-présidence doivent nécessairement être exercées par des membres externes au Collège.

### COMITÉ EXÉCUTIF

Élus par les membres du Conseil, Madame Lilia Selhi, professeure, et monsieur Michel Arsenault, conseiller pédagogique aux sports, feront partie du comité exécutif. Les autres membres sont : le président du Conseil, le vice-président du Conseil, le directeur général et la directrice des études.



Joyeuses Fêtes à tous!

*Le bulletin de Nouvelles du C.A. est publié par la direction des Communications et des Affaires corporatives*